actionaid

TERMES DE REFERENCE POUR LA SELECTION D'UN (E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) POUR L'ETUDE SUR L'IMPACT DE L'ENDETTEMENT DU SENEGAL SUR LA MASSE SALARIALE, ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLIQUES SENSIBLES AU GENRE.

Juin 2021

I. Contexte et justification de l'étude

Le Sénégal consacre 18,43% de son budget national au remboursement du service de la dette chaque année. Une réduction de 12% libérait 310 millions de dollars supplémentaires pour financer les services publics sensibles au genre. L'encours de la dette extérieure est estimé à 9,176,3 milliards de CFA francs avec un service de la dette de 720 millions FCFA en 2020, ce qui représente une hausse de 11,5% comparaison de 2019. La facture du service de la dette représenterait environ 57% des dépenses combinées de santé et d'éducation sur la même période ? Son paiement toute proportion gardée pourrait limiter les efforts fournis par l'Etat et aggraver les vulnérabilités préexistantes aussi bien au niveau de la gouvernance des ressources publiques qu'au niveau de l'application des politiques publiques. La redistribution des ressources publiques entre les différents secteurs publics, notamment l'éducation, la santé, l'agriculture, la protection sociale, etc. est devenu un défi permanent pour le pays du fait de la faible disponibilité.

Dans un autre chapitre, la masse salariale de l'administration publique sénégalaise a connu une hausse. En effet, dans le projet de loi de Finances de 2021, les dépenses de personnel culminent à 904,9 milliards de F CFA, contre 817,7 milliards de FCFA dans la LFI 2020. Soit une augmentation de 10,7%.

La tendance à la hausse se maintient depuis près de 5 ans et si des mesures idoines ne sont pas prises, le Senegal risque de dépasser la norme des 35% imposée par l'UEMOA relative au ratio entre la masse salariale et les recettes fiscales que le pays est capable de mobiliser faisant craindre un risque d'insolvabilité pouvant conduire à un accroissement de la dette publique du Sénégal.

Si l'on peut se réjouir des efforts fournis par l'État afin de rendre les services publics disponibles, accessibles, acceptables et adaptés pour tous, il convient cependant de s'interroger sur les sources de financements qui alimentent la planification salariale du pays.

Cette analyse du modèle économique actuel fait émerger des questions particulièrement importantes dans le contexte post covid 19 qui « rabat » les cartes politique, économique et politique de tous les pays en général et des pays en développement en particulier. Ce qui selon les spécialistes exposerait le Sénégal à des risques sur le marché de l'endettement et surtout d'être classé par les créanciers (bilatéraux, Multilatéraux et privés) comme pays à risque. C'est autant plus vrai qu'avec le COVID19 qui a eu des répercussions négatives sur le plan économique et social. Ce faisant beaucoup de pays africains à l'instar du Sénégal ont demandé une annulation à défaut consentir à un moratoire d'un délai raisonnable pour pouvoir répondre aux conséquences du COVID-19.

Dans un contexte fait de contingence économique désormais profondément affecté par les changements climatiques et la crise sanitaire du Covid 19, il est reconnu du commerce ordinaire que les pays tels que le Sénégal ont une forte dépendance de la dette contractées auprès d'institutions internationales ou étrangères.

Quelle place occupent les mécanismes d'endettement dans le dispositif décisionnel relative à la masse salariale du pays ?

Quel est l'impact du service actuel de la dette sur la masse salariale actuelle ?

Comment satisfaire le besoin sans cesse croissant en ressources humaines publiques pour un pays émergent comme le Sénégal, en particulier pour faire face aux demandes légitimes des groupes les plus vulnérables qui demandent plus de justice, d'équité et d'égalité dans l'accès à des services publics sensibles au genre ?

Autant de questions dont les réponses devraient permettre de mettre en lumière les forces et faiblesses des systèmes actuels sur lesquels l'influence exercées par les institutions telles que le FMI et la Banque Mondiale n'est plus à démontrer.

C'est dans ce contexte que cette étude a été commanditée par ActionAid Sénégal pour analyser l'impact de l'endettement du Senegal sur la masse salariale et la prise en charge des services publiques sensibles au genre afin de comprendre les goulots d'étranglements et de proposer des solutions durables.

II. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS DE L'ETUDE

II.1. Objectif général

Les présents termes de référence ont pour objectif de conduire une étude sur l'impact du service de la dette sur la masse salariale du Sénégal.

II.2. Objectifs SPECIFIQUES

- ✓ Analyser la progression de la masse salariale du Sénégal sur les 5 dernières années et les principales sources de financements / facteurs d'influence
- ✓ Analyser les facteurs conduisant à une augmentation de l'endettement au Sénégal ?
- ✓ Catégoriser les secteurs d'activités qui occupe la part importante des salaires à payer.
- ✓ De sortir la part réservée aux femmes et les secteurs d'activités ou elles sont plus présentes
- ✓ Apprécier clairement l'impacts (valeur ajoutée, poids) de la dette sur la capacité du pays à soutenir sa population, à supporter la masse salariale en constante augmentation et à financer la protection sociale des plus vulnérables et les secteurs prioritaires telles que l'éducation et la santé
- ✓ Identifier les opportunités de financement endogènes disponibles.
- ✓ D'évaluer le rôle des institutions financières internationales dans le mécanisme d'endettement, le remboursement du service de la dette ainsi que dans les mesures d'autorités.
- ✓ Formuler des recommandations SMART pour les différentes catégories d'acteurs identifiés par l'étude.

III. RESULTATS ATTENDUS

- Une analyse des facteurs conduisant à une augmentation de l'endettement au Sénégal est faite

- Les impacts de la dette sur la capacité du pays à soutenir sa population, à supporter la masse salariale en constante augmentation et à financer la protection sociale des plus vulnérables est
- Les rôles des institutions financières internationales dans le mécanisme de l'endettement et les politiques d'autorités sont cernés
- Des recommandations pour une meilleure utilisation des ressources endogènes en vue d'une prise en charge correcte de la masse salariale et des services sensibles au genre sont formulées.

IV. CIBLES DE L'ETUDE

- Services publics
- Centrales et mouvements syndicaux
  Associations non syndicales

V. Livrables

Il est attendu du ou de la consultant (e)

- Soumettre un rapport d'étude 20-30 pages pour publication
- Préparer une Présentation succincte des résultats de l'étude au personnel et aux partenaires
- Préparer note d'orientation de 6 pages pour le plaidoyer
- Élaborer un plan de plaidoyer

VI. Approche méthodologique

Le consultant (e) proposera une méthodologie pour l'étude qui devra être participative et inclusive. Les services publics gestionnaires des salaires à la fonction publique, les impôts et domaines , le Trésor ainsi que des salariés et des syndicats seront interviewés.

VII. Durée de l'étude

L'étude se fera en 21 jours à compter de la date de signature du contrat. Le plan de travail devra inclure les éléments suivants :

1. Collecte et analyse des données
2. Partage du draft de rapport avec le comité technique
3. Restitution nationale
4. Soumission du rapport final

VIII. Profil du – de la consultant (e) individuel :

Profil d'économiste ou socio économiste avec des connaissances sur les questions de dette, de fiscalité, l'administration publique du Senegal. Avoir au moins 8 années d'expérience dans

les évaluations et l'analyse des politiques publiques sensibles au genre au Sénégal et/ou en Afrique.

IX. Politique de lutte contre la corruption

ActionAid International Sénégal applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des pratiques interdites, telles que la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques contraires à l'éthique et l'obstruction. A cet effet, les soumissionnaires doivent divulguer dans leurs soumissions les informations relatives aux membres de leur staff ayant des liens de parenté avec un employé de ActionAid International Sénégal exerçant des responsabilités dans les fonctions d'achat le cas échéant et en général toute situation de nature à donner lieu réellement ou en apparence, à un conflit d'intérêts, une collusion ou des pratiques déloyales

X. Politique de Protection des Enfants et de promotion du Leadership Féminin

ActionAid ne tolère aucune forme de maltraitance, d'exploitation ou de préjudice à l'égard des enfants (définis comme toute personne âgée de moins de 18 ans).

Tous les aspects de notre travail doivent être réalisés de manière à garantir les droits, la dignité et l'autonomisation des enfants. Nous nous engageons à collaborer avec les enfants d'une manière qui reconnaisse leur action, leur individualité et leur valeur, et à travailler avec eux pour veiller à ce qu'ils ne soient pas seulement à l'abri du danger, mais aussi à ce qu'ils puissent exercer leurs droits et devenir des agents actifs du changement.

Tout travailleur de ActionAid Sénégal est régi par ces dispositions, dont la transgression avérée serait motif de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Nous nous engageons également dans la promotion du leadership féminin qui est vecteur de développement.

A cet effet, nous encourageons toutes les actions visant à la pleine expansion du potentiel féminin et à l'octroi des ressources nécessaires à cela.

XI. Dossier de candidature

Les dossiers de candidatures composés d'une offre technique, d'une autre financière et du CV du/de la consultant(e) seront reçus par courriel à l'adresse mail info.senegal@actionaid.org ou sous pli fermé à ActionAid Sénégal, Ouest Foire Cité Sagef 1 en face Dakar TV International au plus tard le 30 JUIN 2021 à 17H.

Note bien : les candidatures féminines sont vivement encouragées.

actionaid